



PROCÈS-VERBAL

Quatrième assemblée ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch (CQSR), tenue le jeudi 29 mai 2025 à 18 h 30 au YMCA Saint-Roch, 500, rue du Pont, local RC-14 et par visioconférence.

Présences

Membres avec droit de vote

Thomas Brady	Président (2027)
Kendra Bédard	Vice-présidente (2026)
Daniel Morgan	Trésorier (2027)
Odette Lavoie	Administratrice (2026)
Robert Jardine	Administrateur (2026)
Joy Chamoun	Administratrice (2027)

Membres sans droit de vote

Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, district Saint-Roch Saint-Sauveur

Personnes invitées

Alexia Oman, secrétariat de rédaction

Autres participants

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes sont en ligne et 10 personnes assistent à l'assemblée en présence, dont Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au Service des relations citoyennes et communications.

Absences

Robert Rousse	Administrateur (2027)
Jamal Elhachmi	Administrateur (2027)
Marjorie Gionest-Larouche	Secrétaire (2027)
Simon Gauthier	Administrateur (2026)

Ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée et constat du quorum	18h30
2.	Présentation des administrateur.rice.s, conseiller et soutien	18h31
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	18h33
4.	Fonctionnement du CA	18h35
	• Décorum de bienveillance ✨ • Date et lieu de la prochaine assemblée du 19 juin 2025 (YMCA) • Rôles et composition du CA	
5.	Adoption du procès-verbal	18h45
	• Avril 2025	
6.	Représentations et chantiers du CQSR	18h46
	• Plan d'urbanisme et mobilité (Odette) • Réaménagement du sous-sol de l'Église St-Roch (Kendra) • Séance d'information déneigement (Odette) • Comité de vigilance sur l'incinérateur (Odette)	
7.	Mot du conseiller municipal - Pierre-Luc Lachance	18h55
8.	Questions au conseiller municipal et commentaires du public	19h15
9.	Propositions des administrateurs.rices	19h45
	• Renforcement des Conseils de quartier • Création d'une table de concertation du transport en commun (TCTC) • Programme de mobilisation sécurité routière	
10.	Trésorerie	19h55
	• État du compte courant • Chèques à émettre	
11.	Bons coups dans Saint-Roch et et annonces des citoyen.ne.s et des organisations	20h05
12.	Divers (et variés)	20h15
13.	Levée de l'assemblée	20h20

25-05-01 Ouverture de l'assemblée

Thomas Brady constate le quorum et ouvre la réunion.

25-05-02 Présentation des administrateur·rices, conseillers et soutiens

Les administratrices et administrateurs, le conseiller municipal ainsi que le conseiller en consultation publique et la secrétaire de séance se présentent.

25-05-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Thomas Brady effectue la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY, DÛMENT APPUYÉE PAR ODETTE LAVOIE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec la modification demandée.

25-05-04 Fonctionnement du conseil d'administration

- **Décorum de bienveillance**

Thomas Brady souhaite poursuivre le même style de présidence qu'Alexia Oman et rappelle que les administratrices et administrateurs souhaitent un climat de bienveillance et d'ouverture sur les enjeux discutés lors de la séance. Les échanges doivent être faits dans le respect de chacun et chacune. Il encourage la prise de parole tout en évitant les répétitions.

- **Date et lieu de la prochaine assemblée régulière** sera le 19 juin 2025 (au Club Social Victoria dans Pointe-aux-lièvres). Il y aura une consultation tenue par la ville. Sujet à spécifier d'ici à ce moment.

- **Rôles et compositions du CA (Officier·ères) :**

- Thomas Brady : Président (Proposé par Kendra Bédard, appuyé par Robert Jardine)
- Kendra Bédard : Vice-présidente (Thomas Brady propose, appuyé par Daniel Morgan)
- Marjorie Gionest-Larouche : Secrétaire (Thomas Brady, appuyé Odette Lavoie)
- Daniel Morgan : Trésorier (Thomas Brady propose, appuyé par Kendra Bédard)

Adopté à l'unanimité.

KENDRA BÉDARD, DÛMENT APPUYÉE PAR ROBERT JARDINE, PROPOSE que le président (Thomas Brady), le trésorier (Daniel Morgan) et la secrétaire (Marjorie Gionest-Larouche) soient signataires du compte bancaire du conseil de quartier Saint-Roch et que soient retirées toutes autres personnes qui y figurent actuellement (Alexia Oman et Jérémie Roques).

Adopté à l'unanimité.

25-05-05 Adoption du procès-verbal

- **Avril 2025**

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY, DUMENT APPUYÉ PAR DANIEL MORGAN, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal (pré-AGA) d'avril 2025.

25-05-06 Représentations et chantiers du CQSR

Des membres ont assisté à différentes séances d'information depuis l'assemblée d'avril :

- Odette Lavoie a assisté à la rencontre séance d'information sur **l'urbanisme et la mobilité**. Cette séance d'information est mise en ligne sur le site de la ville. Il s'agit du plan d'action 2025 à 2030.
- Il s'est tenu une **séance d'information sur le déneigement** pour les membres des conseils de quartier. Selon Odette, comme nous vivons dans un pays nordique, il faut prévoir des tempêtes et donc des travaux de déneigement.
- Il s'est tenu **une séance d'information sur le plan d'accessibilité universelle**, afin que les gens puissent mieux circuler sur les trottoirs, les rues et accéder aux bâtiments de la ville.
- Concernant **l'aménagement du sous-sol de l'église St-Roch**, la ville souhaite y configurer deux espaces, soit un espace communautaire et un espace de répit (incluant un bloc sanitaire) dont l'opérationnalisation serait faite par le CIUSSS. Appel d'offres en 2025 pour les organisations, travaux de 2026 à 2028 (les organisations actuelles seront localisées le temps des travaux).

25-05-07 Mot du conseiller municipal – Pierre-Luc Lachance

- Il y a une entente qui a été entreprise pour l'occupation des espaces dans le sous-sol de l'église St-Roch.
- **Actions 90 jours pour la qualité de vie dans St-Roch :**
 - En collaboration avec la SDC : le 28 mai, s'est tenu un moment d'échange avec les commerçant·es sur les initiatives à venir pour la qualité de vie du quartier St-Roch.
 - Projet d'un million de dollars pour les commerçant·es de la SDC de St-Roch pour les aider à améliorer l'accessibilité du commerce. Disponible : 50% de dépenses admissibles, jusqu'à 75 000\$ par commerce.
 - Lauberivière fera partie des partenaires du projet qui consiste notamment en le nettoyage des trottoirs, le nettoyage de certaines rues et graffitis déclarés ainsi que des produits de consommation. Certains axes spécifiques ont été ciblés. Les personnes employées pour ces tâches seront identifiées dans le but d'assurer la dignité des gens vulnérables et qu'ils soient valorisés.

- Le 19 juin 2025, il y aura une présentation d'un projet de construction de **logements étudiants** dans St-Roch dans le secteur *Pointe-aux-lièvres*.
- Concernant le programme **Équimobilité** (qui permet un tarif préférentiel pour se déplacer avec la RTC), le programme produit 2 M de déplacements.
- Concernant la **biométhanisation**, une enquête a été produite afin d'évaluer sa réussite. À l'heure actuelle, c'est 60 % de la population qui y participe. Cependant, 21 % des sacs sont contaminés (ex : utilisation des feuilles, plantes, vêtements, litière chat, excréments).
Une vidéo vulgarisatrice est accessible en ligne à ce sujet.
- Le **nettoyage des rues** se poursuit (la carte interactive annonçant les dates se trouve sur le site Internet de la ville). Les opérations sont à jour selon l'échéancier présenté.
- On prévoit la **diminution du camionnage de transit** dans St-Roch grâce au changement à venir d'une signalisation dans le Cap-Blanc sur la rue Dalhousie.
- **Guide Michelin** : grande annonce, au Québec, le quartier St-Roch est l'endroit où on a reçu le plus d'étoiles et de mentions au Bib gourmand (Kebec Club privé, Battuto, Hono Isakaya, Ouroboros, Torii buvette japonaise, Kundha Hôtel, Clocher penché). Félicitations aux lauréats!
- Concernant la **distribution de billets gratuits au paiement de l'immatriculation promis par la ville de Québec**, il sera possible de les acquérir au centre expo-cité le 31 mai 2025. Il s'agit d'une procédure d'acquisition fastidieuse. Cette procédure a été déterminée en partenariat avec la SAAQ.
- La Bibliothèque Gabrielle-Roy a gagné le **prix Joseph-Beaubien** en tant qu'innovation municipale. Félicitations;
- Plusieurs projets **de construction de logements** ont été autorisés (projet de loi 31), bonification de logement dont 285 logements seront construits dans St-Roch.

25-05-08 Questions au conseiller municipal et commentaires du public

- Les **billets de transport en commun non réclamés** par le programme de paiement de l'immatriculation, où pourraient-ils aller? Ça serait intéressant de les redonner aux organismes communautaires ou à la communauté.
 - Réponse : Ça serait effectivement intéressant de les redonner à la communauté. Je vous reviens à cet effet.

- Concernant **le parc Jean-Paul Lallier**, une citoyenne relève que le parc est désuet et détérioré, elle a un sentiment que le parc est abandonné par la ville. Est-ce que la ville a un plan?
 - Réponse : Une équipe d'entretien s'en occupe. Il ne faut pas hésiter à faire le 311 pour signaler des problèmes pour que l'équipe intervienne. Projet de réfection (notamment la fontaine qui est brisée). Il s'agit d'un projet de quelques millions de dollars. Il y aura de l'affichage pour annoncer que le projet est en cours.

- Concernant **l'équipe de nettoyage** du programme 90 jours, qu'en est-il des mégots de cigarette?
 - Réponse : La ville ne peut pas s'occuper de faire la gestion des mégots.

- Projets de **nouveaux logements**, quand peut-on avoir un suivi à l'effet du projet de **construction Dorchester**?
 - Réponse : C'est à l'agenda du conseil municipal du 3 juin. Les élu·es ont eu accès du dépôt des 297 pages de mémoires, 90 pages de commentaires. Pierre-Luc Lachance affirme être très confiant qu'il y aura un projet, qu'il ne sera pas parfait, mais sera nécessaire selon lui pour le quartier sur le plan de l'habitation. Le résultat de la consultation sera mis en ligne au lendemain du conseil municipal.
 Commentaire supplémentaire à cet effet, le public aurait aimé prendre connaissance des réflexions de la consultation manque de transparence à cet effet. C'est la procédure normale. Il s'agit de la consultation écrite pour éclairer les élu·e-s de tous les partis pour prendre une décision éclairée.
 Des citoyen·nes ont été vigilant·es et ont remarqué qu'il fallait compter 17 étages à partir de la rue la plus basse entre les deux qui longent l'espace, soit Sainte-Hélène. La citoyenne témoigne de sa frustration et s'indigne qu'il ait fallu que le groupe s'en rende compte pour que ce soit compris comme tel par la ville.

 Des membres du conseil portent à l'attention du public que le gouvernement du Québec évalue actuellement les procédures référendaires. Celles-ci peuvent avoir de l'impact sur les villes et les procédures. C'est maintenant terminé pour les commentaires du public.

- Par rapport **au sous-sol de l'église St-Roch**, en ce qui a trait aux personnes utilisatrices de St-Roch, elles devraient être relocalisées où?
 - Réponse, elles devraient être relocalisées dans le quartier, mais il n'y a rien de sûr.

- Quel est le chantier de **construction sur St-François-Est**?
 - Réponse : Ce chantier est un projet de logements sociaux en collaboration avec Action-Habitation et PECH-SHERPA. Le projet s'appelle *La Bouée*

et sera composé de 83 unités d'habitation. Il y a volet de réinsertion sociale.

- Concernant la **Résidence Chapleau**, il y aurait un propriétaire qui veut convertir les unités en condos et évicte ses résident-e-s.
 - Réponse : Il y a un moratoire à Québec de transition de condos. Il faudrait le déclarer au 311.
 - Qui applique la règlementation?
 - C'est la ville de Québec, via une plainte. Pierre-Luc Lachance le note.
- Concernant le **centre récréatif St-Roch**, les jeunes de l'école des Berges font une consultation à l'interne afin de déterminer leur aménagement de rêve. Quand serait un bon moment pour que ce soit présenté au conseil de quartier?
 - Réponse avant le 11 juin, date de la rencontre préparatoire de l'assemblée du 19 juin.
 - N. B. Cette consultation des jeunes s'ajoute à celle de la Maison des enfants de St-Roch.
 - Réponse : La consultation sur le futur du centre récréatif ne sera pas à l'automne 2025, car ce sera le moment des élections municipales, et ce, même si ça avait été présenté comme une consultation qui se tiendrait dans l'année 2025.
- Concernant **les subventions aux commerces du quartier** du programme 90 jours, est-ce que ça peut comprendre l'ajout de mobiliser hostile aux personnes en situation d'itinérance. Nous souhaitons qu'il y ait une attention pour que les commerçants ne puissent pas mettre ça en place.
 - Réponse : Ça doit répondre à des critères précis d'amélioration du commerce.

25-05-09 Propositions des administrateur.rices

- **Grille d'analyse et déclencheurs pour l'amorce des processus de consultation par la Ville**

Il s'agit d'une initiative qui vient du conseil de quartier de Montcalm qui a pour but de renforcer le pouvoir des conseils de quartier.

Daniel Leclerc ajoute sur ce sujet qu'il faut savoir que depuis les constats du rapport de l'Institut du nouveau monde sur les conseils de quartier, il y a eu plusieurs changements aux conseils de quartier, dont des programmes supplémentaires de subvention qui ont été octroyés.

CONSIDÉRANT QUE :

- Le faible taux de participation aux activités des conseils de quartier reflète un sentiment d'impuissance et un désengagement citoyen, ce qui appelle à une revalorisation de leur rôle comme espaces de co-construction démocratique (INM, 2017, p. 6-7)¹ ;
- Le manque de ressources humaines et financières, conjugué à une charge administrative importante, limite la capacité des conseils de quartier à remplir leur mission, ce qui contraste avec les soutiens accordés dans d'autres villes ([Toronto](#), [Paris](#), [Bologne](#)) ;
- Le rôle des conseils de quartier est trop souvent restreint à un avis consultatif en urbanisme, alors qu'ils devraient être en mesure de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets touchant plusieurs dimensions de la vie de quartier (mobilité, culture, environnement, sport, etc.) ;
- Les délais de réponse de l'administration municipale compromettent la réactivité et la portée des initiatives citoyennes, affectant la confiance envers les instances participatives locales ;
- L'expertise citoyenne, bien que présente, demeure marginalisée dans les prises de décisions municipales, malgré les recommandations récurrentes d'intégrer les citoyens en amont des projets (INM, 2017, p. 13) ;
- Les transitions sociale et écologique exigent des mécanismes participatifs renouvelés, inclusifs et décentralisés, capables de soutenir l'adaptation, la résilience et la cohésion communautaire ;
- Des exemples internationaux (Montréal, Bologne, [Barcelone](#), Naples) démontrent que des structures locales dotées de ressources, d'autonomie et d'outils de participation hybrides (présentiels et numériques) favorisent la gouvernance collaborative et l'adhésion citoyenne aux projets locaux ;
- Le financement actuellement accordé aux conseils de quartier à Québec ([0,025 % du budget municipal](#)) est largement inférieur à celui observé à Montréal ([0,5 % du budget](#)) et Paris ([5 % du budget](#)), nuisant à leur impact potentiel ;

Résolution 2025-05-11 : Par conséquent, il est résolu que :

1. La ville de Québec organise dès que possible des états généraux sur les conseils de quartier, rassemblant les parties prenantes concernées, dans le but de redéfinir leur rôle, leur gouvernance et leur financement, à la lumière des constats posés dans le diagnostic de l'INM (2017) et des meilleures pratiques observées au Québec, au Canada et à l'international.

¹ Voir [le diagnostic réalisé par l'Institut du Nouveau Monde \(INM\) dans la Ville de Québec](#) en 2017.

C'EST PROPOSÉ PAR DANIEL MORGAN ET DUMENT APPUYÉ PAR KENDRA BÉDARD.

Adopté à majorité.

Résolution 25-05-12 : Table de concertation sur le transport en commun à Québec

APPUI À LA CRÉATION D'UNE TABLE DE CONCERTATION DES CONSEILS DE QUARTIER SUR LE TRANSPORT EN COMMUN (TCTC) À QUÉBEC

- Considérant l'importance grandissante que prend le transport en commun dans la Ville de Québec et qu'il prendra dans les années à venir ;
- Considérant l'importance d'un bon service de transport en commun pour la qualité de vie dans les quartiers, la mobilité durable dans une perspective environnementale, la vitalité économique et l'équité sociale ;
- Considérant que les conseils de quartier constatent différents problèmes en ce qui a trait au transport en commun dans leurs secteurs (enjeux de desserte géographique, d'horaire, d'efficacité des parcours, etc.) et que les membres désirent contribuer à l'amélioration du transport en commun de façon constructive ;
- Considérant la venue prochaine du tramway et l'élaboration d'un plan de développement en transport en commun de la couronne nord par le Réseau de transport de la Capitale (RTC) ;
- Considérant le besoin d'un lieu de concertation permettant de mettre en commun les enjeux et porter la voix des différents quartiers ;

IL EST PROPOSÉ PAR KENDRA BÉDARD ET DUMENT APPUYÉ PAR JOY CHAMOUN, que le conseil de quartier de Saint-Roch recommande l'appui à la création d'une table de concertation des conseils de quartier sur le transport en commun dans la ville de Québec.

Adopté à majorité.

Odette Lavoie est volontaire de rester informée de suivre les informations de la table de concertation sur les transports en commun.

25-05-10 Trésorerie

État du compte courant

Thomas Brady indique que le CQSR possède 5041,71 \$ sur son compte courant. Un chèque de 3000 \$ a été déposé pour le projet sur la mobilité. Un chèque a été encaissé pour le procès-verbal du mois de mars.

Deux (2) chèques sont à émettre dont un pour le procès-verbal de mai et l'autre à Accès transport viable dans le cadre du programme de sécurité routière.

Chèques à émettre :

Résolution 25-05-13 – Relative au paiement à Accès Transport Viable dans le cadre du programme sur la sécurité routière dans le quartier

Considérant que le comité exécutif de la Ville de Québec a accepté de financer le projet de sondage concernant le sentiment de sécurité ressenti par les citoyens et visiteurs qui circulent dans le quartier Saint-Roch, à hauteur de 3 000 \$.

Considérant que la réalisation de ce sondage sera réalisée par l'organisme Accès Transport Viable (ATV), sur la base de la proposition déposée et acceptée au le conseil de quartier Saint-Roch en novembre 2024 et dont copie a été déposée au CA du conseil de quartier Saint-Roch lors de l'assemblée régulière en novembre 2024.

IL EST PROPOSE PAR KENDRA BÉDARD ET APPUYE PAR ODETTE LAVOIE, que le conseil de quartier émette un chèque de 1 500 \$ équivalent à la moitié de la somme prévue pour la réalisation du sondage en date 29 mai 2025 ; que la balance de la somme convenue (1 500 \$) soit versée à ATV lors du dépôt final après la réalisation du bien livrable sondage, à la satisfaction du CA du CQSR.

IL EST PROPOSE PAR KENDRA BÉDARD ET APPUYE PAR ODETTE LAVOIE, QUE Robert Rousse continue à assurer, au nom du conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Roch, le lien et le suivi avec ATV jusqu'au dépôt final du sondage en novembre 2025.

Résolution 25-05-14 - Relative au paiement du secrétariat de rédaction de mai 2025 – Alexia Oman

SUR PROPOSITION DE KENDRA BÉDARD, APPUYÉE PAR DANIEL MORGAN, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Roch émette un chèque de 130 \$ à Alexia Oman pour le procès-verbal de mai 2025 à la réception des documents.

25-05-11 Bons coups dans Saint-Roch et annonces des citoyen·nes et des organisations

- Jade Garant, une étudiante en aménagement du territoire, débute une recherche à la maîtrise de l'Université Laval sur les intérêts des citoyen·nes concernant l'aménagement de leur quartier. Elle a l'intention de déposer ses constats aux instances pertinentes. Le conseil de quartier désire avoir une présentation sur les constats une fois rédigés;
- [Où tu vas quand tu dors en marchant](#), juste à côté de chez nous pendant trois semaines!
- [Activités de l'Engrenage](#) à venir :
 - 2 juin : plantation d'arbres, 15h;
 - 7 juin : partage des semis;
 - 18 juin : retour du piano sur le parvis de l'Église;

- Le portrait de St-Roch, en vente à la librairie Pantoute (Félicitations pour cette réalisation de la part des administrateurs, administratrices, le conseiller municipal et les citoyen·nes);
- 1^{er} au 7 juin : se tiendra la semaine des personnes handicapées. Pour en savoir plus, consultez la page du Carrefour des personnes handicapées [Facebook CFPH](#);
- 14-16 juin : se tiendra la fête du [quartier de Saint-Roch](#);
- [L'inauguration du parc des Pékans](#) aura lieu le 19 juin;
- Les interventions de la police ont été bien appréciées dernièrement au Centre amical Basse-ville.

25-05-12 Divers et variés

- Robert Jardine fait la promotion du livre en anglais « The Narcotic Farm » qui porte sur une expérience avec les personnes toxicomanes. Il propose de le prêter à qui le veut.
- La subvention demandée de 3994,00 \$ pour le programme de biodiversité de la ville de Québec a été acceptée. En rappel, il s'agit d'un partenariat avec l'Engrenage dont les opérations se dérouleront à l'automne. Plus de détails suivront cet été.

25-05-13 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE ODETTE LAVOIE, APPUYÉE PAR KENDRA BÉDARD, l'assemblée est déclarée levée à 20 h 29.

Thomas Brady
Président du Conseil de quartier

Marjorie Giones-Larouche
Secrétaire du Conseil de quartier